AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la Commune de Gevingey

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Président d'ECLA en date du 13/06/2025, une enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune de Gevingey aura lieu :

Du lundi 30 juin 2025 à 8h00 au jeudi 31 juillet 2025 à 17h00

Le Plan Local d'Urbanisme de Gevingey a été approuvé le 28 janvier 2014 et n'a pas fait l'objet de modification et mise à jour depuis.

Le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à ECLA est effectif depuis la date du 18 février 2023. La commune de Gevingey a donc sollicité ECLA, compétente en matière de document d'urbanisme, afin de mettre en œuvre cette modification dont les nécessités opérationnelles notamment ne permettent pas d'attendre l'approbation du PLUi-HM (2028).

Ces modifications vont permettre de mettre en compatibilité le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gevingey avec les orientations du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Lédonien en matière de destinations et sous destinations des constructions conformément à l'armature urbaine et commerciale du SCoT.

Afin de conduire cette enquête publique, la Présidente du Tribunal Administratif de Besançon, par décision du 28 mai 2025, a désigné M. Jean CARRON, en qualité de Commissaire Enquêteur et M. Alain FRERE en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en version papier à la Mairie de Gevingey (siège de l'enquête publique), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- en version informatique sur le site internet d'ECLA à l'adresse suivante : https://www.ecla-jura.fr/

Toute information peut être demandée auprès de Madame Otilie BOUVIER à la Direction Habitat Urbanisme Cadre de Vie d'ECLA, ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 03.84.47.85.66 et à l'adresse mail : obouvier@ecla-jura.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés préalablement par le Commissaire Enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public et lors des permanences du Commissaire Enquêteur à la Mairie de Gevingey ;
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur au siège d'ECLA à : Hôtel d'agglomération, 4 avenue du 44ème RI à Lons-le-Saunier (39000) ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquetepubliquegevingey@ecla-jura.fr**

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra à la Mairie de Gevingey aux jours et heures suivants :

- Lundi 30 juin 2025 de 9h30 à 11h30
- Jeudi 10 juillet 2025 de 15h00 à 17h00
- Jeudi 31 juillet 2025 de 15h00 à 17h00

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui transmettra l'ensemble de ses conclusions à Monsieur le Président d'ECLA dans les 30 jours à compter de la clôture d'enquête. Le rapport de Monsieur le Commissaire Enquêteur sera tenu à la disposition du public à la Mairie de Gevingey pendant 1 an et sur le site internet d'ECLA.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune de Gevingey, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera approuvé par le Conseil Communautaire d'ECLA.